

Boncreat et chauffage par le sol

Les recouvrements Boncreat vont bien avec les systèmes de chauffage par le sol actuels et anciens. Les sols Boncreat sont également adaptés aux systèmes de refroidissement des sols.

Il existe cependant un certain nombre de règles qui doivent être appliquées à l'avance.

Par exemple, 24 heures avant d'appliquer le sol, vous devez régler la température de l'eau à 20 degrés (notez que cela ne se fait pas par le thermostat d'ambiance normal)

Le protocole de démarrage chauffage par le sol

En démarrant le chauffage par le sol, les tuyaux chauffe et par conséquent se dilatent et rétrécissent à nouveau lorsqu'ils refroidissent.

Avec un nouveau système, un protocole de démarrage devra donc toujours être suivi.

Ce protocole empêche les fissures.

Si le sous-sol se fissure, le sol Boncreat pourrait également se fissurer, car il suit le mouvement du sous-sol.

Avant que le protocole puisse être effectué, une nouvelle chape de ciment sable doit être placée depuis au moins 28 jours.

Avec un sol en anhydrite, vous pouvez généralement commencer avec le protocole de démarrage après 7 jours.

Avec un protocole de démarrage, la température de l'eau (qui traverse les tuyaux) est portée de 20 à 40 degrés et à nouveau de 40 à 20 degrés.

Cela se fait par étapes de 5 degrés par 24 heures, en commençant à 20 degrés. Ensuite, laissez le système à 20 degrés pendant au moins 3 jours.

Le protocole prend alors 13 jours.

Jour 1 -24h 20°C / Jour 2 -24h 25°C / Jour 3 -24h 30°C, Jour 4 -24h 35C / Jour 5 - 24h 40°C. puis de 40 ° C à 20 ° C à la même vitesse.

Ensuite, laissez le chauffage par le sol à 20 degrés pendant 3 jours. Pour un sol en béton ciré, la température de l'eau ne peut jamais dépasser 40 degrés.

Vous régler la température de l'eau dans les tuyaux.

Vous devez également vous assurer qu'il y a une demande de chaleur en vous assurant sur le thermostat d'ambiance que le chauffage s'allume et que l'eau dans les tuyaux commence à circuler dans le système.

La teneur en humidité résiduelle d'une chape sable-ciment peut être de 2,5% et celle d'un sol anhydrite de 0,5%. Le protocole de démarrage du chauffage par le sol peut contribuer au séchage du sol.

Remarque : Il s'agit d'un protocole de démarrage général, les fournisseurs de systèmes de chauffage par le sol ont leurs propres directives, ces directives déterminent ce que vous devez faire.

Il existe également des systèmes où un protocole de chauffage n'est pas du tout requis. Ces systèmes doivent toujours avoir fonctionné pendant au moins 14 jours.

Mise en service du chauffage au sol après la pose du recouvrement

Une fois le recouvrement placé, vous pouvez augmenter lentement le chauffage par le sol en commençant à 20 degrés, puis en augmentant de 5 degrés toutes les 24 heures jusqu'à une température maximale de 40 degrés (de l'eau dans les tuyaux).

Chauffage au sol électrique

Les sols Boncreat sont également bien adaptés au chauffage par le sol électrique.

Avec le chauffage par le sol électrique, le système du thermostat a normalement son propre protocole.

Un protocole de démarrage chauffage ne peut être démarré que lorsque le sous-sol tel qu'une chape de ciment a au moins 28 jours et, par exemple, la couche de nivellement dans laquelle le chauffage par le sol est encastré a séché correctement.

Suivez toujours les directives du fournisseur du chauffage par le sol.

Anciens systèmes de chauffage par le sol

Avec les anciens systèmes de chauffage par le sol, les tuyaux ne sont pas toujours résistants à la diffusion ou la garantie est expiré.

Des problèmes d'humidité sont possible. Un film anti-humidité époxy doit être appliquée.